

Département de La Réunion

PDASR 2018

FICHE ACTION LOCALE

Titre de l'action :	Journée de sensibilisation à la sécurité routière à la maison familiale de Cambaie			
Enjeu sécurité routière (Cocher la ou les cases correspondantes)	Orientations d'actions (cf.annexe DGO orientations d'actions)			
	Infrastructure	Information/ Communication	Formation	Contrôles/Sanctions
<input checked="" type="checkbox"/> Alcool, drogues et médicaments		- Informer et sensibiliser sur les effets des médicaments sur la conduite.		
<input checked="" type="checkbox"/> Deux-roues motorisés		- Sensibiliser les conducteurs de moto sur l'entretien de leur véhicule.		Dans la lutte contre le débridage, renforcer : • Les contrôles routiers • Les contrôles dans les points de vente et de réparations
<input checked="" type="checkbox"/> Vitesse/ comportements à risque (y compris piéton)				- Communiquer davantage sur les sanctions et notamment sur la confiscation des véhicules
<input type="checkbox"/> Deux-roues cyclistes				
Cibles (cf. fiche cible 2018):	Conducteurs VL et professionnels, Étudiants - Scolaires , Éducateurs Jeunes en difficulté - 14 - 17 ans - 18 - 24 ans - 25 - 60 ans			
Porteur de l'action (scolaires, collectivités, entreprises, associations...)	Maison familiale de Cambaie			
Contact (coordonnées Tél. + mail + adresse action) :	Idrisse COUSSINET – 02 06 06 0 6 0 06 – mail : idrisse.coussinet@aol.fr 15 chemin de la Liberté – 97460 Saint-Paul			
Descriptif de l'action	Sensibiliser tout le personnel et les étudiants sur les dangers de l'alcool au volant/guidon et les conséquences, sur le débridage et sur les sanctions encourues et également sur l'entretien de leur moto et cyclo			
Ateliers demandés (cf. fiche ressources)	Atelier alcool (pédagogie + circuit) – atelier 2 roues motorisés (pédagogie + simulateur) – atelier			
Partenaires de l'action	Association prévention MAIF (assurance et entretien du véhicule) – police nationale (contrôles et sanctions) - DEAL-coordination Sécurité routière (alcool au volant/guidon et conséquence, utilisation d'un 2 roues motorisés et équipement obligatoire) -			
Financement				
Coût global de l'action	560 €			
Partenariat financier		Montant demandé	Montant retenu (ne pas remplir)	
PDASR		260 €	€	
Collectivités locales (à préciser)		€	€	
Associations		€	€	
Autres (maison familiale)		300 €	€	
Calendrier prévisionnel	Date de début : 18 mars 2018 de 8h30		Date de fin : 18 mars 2018 à 15h30	
Indicateurs de suivi				
<ul style="list-style-type: none"> - Taux de participation des étudiants - taux de participation des éducateurs - Mise en place d'un quizz sur la sécurité routière 				